

Le casse-tête de la bascule du CICE en baisse de charges

Cet engagement de François Hollande pour 2017 pose quelques problèmes techniques.

MARIE VISOT @MarieVisot

POLITIQUE ÉCONOMIQUE Il y a quatre ans, les entreprises réclamaient une baisse de cotisation pour alléger un coût du travail trop élevé. Question de compétitivité ! Loin d'être sourd à leurs arguments, François Hollande, le rapport Gallois entre les mains, avait créé le crédit d'impôt compétitivité emploi. Lundi, il a confirmé que ce fameux CICE serait transformé « aussi vite que possible en baisse définitive de cotisations sociales ». Trois ans après sa mise en place, le président accède donc à leur demande initiale. « L'avantage, c'est la clarté dans la représentation exacte du coût du travail », s'est-il justifié lors de ses vœux aux forces économiques, le 18 janvier.

Entouré de François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire (à gauche) et d'Emmanuel Vasseneix, PDG de la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel (LSDH), Michel Sapin, ministre des Finances, a visité le groupe laitier, vendredi près d'Orléans.

GUILLAUME SOUVANT/AFP

dernière, en dehors de souligner qu'il voulait que la chose soit faite « le plus vite possible », le chef de l'État n'a pas précisé ses modalités.

Le ciblage de la mesure

Il faut dire que la transformation ne sera pas simple. Bercy commence tout juste à travailler sur le sujet. Il y aura plusieurs problèmes à résoudre. D'abord, celui consistant à gérer l'année de transition : un crédit d'impôt est versé l'année suivante (soit sous forme de réduction de l'impôt sur les sociétés, soit sous forme de versement direct du fisc pour les entreprises qui ne font pas de bénéfice), alors qu'une baisse de charges s'applique pour l'année en cours.

Certains ne manqueront pas, par ailleurs, de profiter de cette évolu-

tion pour relancer le débat sur le ciblage de la mesure et son calibrage sur le niveau de salaire. Aujourd'hui, le CICE est appliqué sur les revenus allant jusqu'à 2,5 smic quand les baisses de charges qui existent sont essentiellement concentrées sur les petits salaires, jusqu'à 1,6 smic. L'idée de Bercy est en tout cas de parvenir à une baisse de cotisation à enveloppe constante, soit 20 milliards par an en rythme de croisière.

Autre problème : toutes les entreprises bénéficient des exonérations de charges quand le CICE exclut les structures à but non lucratif, comme les associations ou les cliniques.

Enfin, certains parlementaires de gauche sont, depuis que la mesure

existe, vent debout contre le principe d'un versement du CICE aux grands groupes, et a fortiori quand ils ne paient pas d'impôt en France ou ne sont pas exposés directement à la concurrence internationale. Il faut concentrer les aides « sur les entreprises qui sont véritablement menacées par la violence de la mondialisation, c'est-à-dire les PME et les ETI », martèle la députée PS Karine Berger. Un débat qui existe également sur les contreparties demandées au patronat en termes d'emplois.

Fin janvier, le premier ministre Manuel Valls doit justement rencontrer les partenaires sociaux pour procéder à l'évaluation du pacte de responsabilité, qui inclut le CICE. Bref, le plus dur commence... ■

Le CICE n'est pas une bouffée d'air éphémère, c'est une baisse du coût du travail qui est là pour durer. Aux chefs d'entreprise de se saisir pleinement du dispositif pour embaucher et investir

MICHEL SAPIN, MINISTRE DES FINANCES, LE 22 JANVIER 2016

QU'ONT-ILS FAIT DU CICE ?

CHRISTOPHE DURIEUX (People & Baby, 2200 collaborateurs)
Le CICE nous a permis d'ouvrir 64 structures entre 2013 et 2015, de créer 300 emplois et de financer nos innovations. Il crée un cercle vertueux qui renforce la confiance de nos partenaires bancaires et nous aide à continuer de financer une croissance à 2 chiffres.

QU'ONT-ILS FAIT DU CICE ?

RICHARD THIRIET (Groupe CNI, 70 salariés)
En 2013 et 2014, les 80 000 euros cumulés de CICE nous ont permis de maintenir notre trésorerie et de ne pas licencier. Nous allons maintenant renforcer nos fonds propres et investir dans des machines ou sur des nouveaux marchés.

Alors que des voix s'élevaient régulièrement pour remettre en cause le CICE, François Hollande considère que cette mesure devrait permettre « à ce qu'il n'y ait pas de doute » sur la pérennité de l'aide aux entreprises. « Ce n'est pas une bouffée d'air éphémère, c'est une baisse du coût du travail qui est là pour durer », a même insisté vendredi le ministre des Finances Michel Sapin, en visite dans une laiterie du Loiret.

« Les remontées du terrain, notamment via le Médiateur du crédit, montrent bien que les entreprises n'intègrent pas le CICE au-delà de cette année dans leur plan de développement », souligne-t-on encore à Bercy. En d'autres termes, elles se méfient de ce qui pourrait se passer après la présidentielle. Un crédit d'impôt, c'est très facile à modifier... voire à supprimer !

Alors que l'investissement des entreprises ne repart pas encore assez pour soutenir la croissance, l'enjeu est surtout de rassurer les chefs d'entreprise : un allègement de cotisation est un dispositif stable qui leur donne de la visibilité sur leurs coûts. Il pourrait ainsi les inciter à sauter le pas un peu plus vite dans leurs projets de modernisation, d'augmentation de leurs équipements ou encore de recrutement.

La transformation du CICE avait été annoncée à l'automne 2014 par François Hollande. Elle devrait être effective en 2017. Mais la semaine

QU'ONT-ILS FAIT DU CICE ?

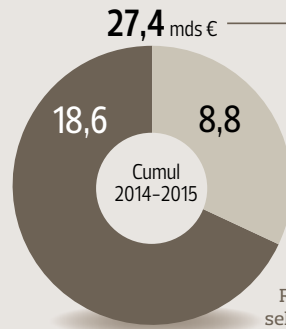
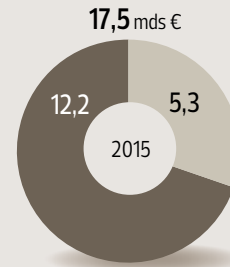
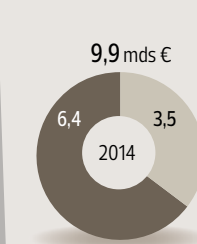
OLIVIER SCHILLER (Septodont, 1300 salariés, dont 600 en France)
Le CICE nous a permis d'investir pour agrandir notre usine de Saint-Maur-des-Fossés et a aussi aidé à embaucher une cinquantaine de personnes. C'est un bon dispositif mais le niveau des charges sociales reste malgré tout supérieur à ce qu'il est chez nos voisins.

La semaine

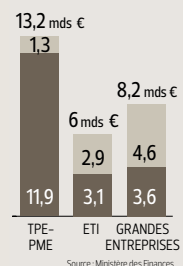
CICE, un dispositif pleinement effectif

CRÉANCE FISCALE ACCORDÉE AUX ENTREPRISES
En milliards d'euros

■ Consommée ■ Restant dû



Répartition selon la taille de l'entreprise
En milliards d'euros



Source : Ministère des Finances

La difficile évaluation des effets du crédit d'impôt...

CYRILLE PLUYETTE @CyrillePluyette

Trois ans après sa mise en place, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) monte en puissance. Ce dispositif, désormais « largement connu et compris par les entreprises », s'est félicité vendredi Michel Sapin, le ministre des Finances, leur a permis de toucher 18,6 milliards d'euros en deux ans, dont 12,2 milliards sur la seule année 2015.

Annoncé fin 2012 dans la foulée du rapport Gallois, et entré timidement en vigueur en 2013, le mécanisme a pour objectif d'améliorer les marges des entreprises pour leur permettre d'investir et d'embaucher. Il prend la forme d'une réduction d'impôt sur les sociétés ou d'un versement direct du fisc, portant sur les salaires allant jusqu'à 2,5 smic, et s'élevant à 4 % des ré-

munérations versées au titre de 2013 et de 6 % après.

Les chiffres indiqués par Bercy, s'ils confirment une accélération, semblent pourtant éloignés des 20 milliards annuels promis en vitesse de croisière. La réalité est toutefois un peu plus complexe : les entreprises ont bénéficié en 2014 et 2015 de 27,4 milliards d'euros de droits (ou créances). Mais ce montant n'a pas été entièrement consommé : 8,8 milliards restent en effet dus.

La plupart des demandeurs - mis à part les PME, les sociétés innovantes ou celles en difficulté - ne peuvent en effet pas toucher un CICE supérieur à l'impôt qu'ils doivent. Le reliquat est donc reporté sur les années suivantes et forme un restant dû.

Plus d'un million d'entreprises bénéficie du CICE chaque année. Le dispositif profite surtout aux très

petites entreprises (TPE) et aux PME, avec deux tiers des crédits consommés, soit 11,9 milliards, devant les grandes entreprises et les établissements de taille intermédiaire (ETI).

Insistant sur le caractère durable de cette baisse du coût du travail, que François Hollande veut transformer en réduction de cotisations sociales au-delà de 2017, Michel Sapin a incité les chefs d'entreprise à « se saisir pleinement du dispositif pour embaucher et investir ».

Hausse des salaires

Alors que l'efficacité du CICE est notamment remise en cause par les fondeurs du PS, Bercy n'a pas fourni de bilan sur la façon dont les entreprises l'utilisent. Chargée de piloter le comité de suivi du CICE, France Stratégie, organisme placé auprès du premier ministre, ne pourra ainsi publier un premier

diagnostic qu'en septembre 2016, ne portant que sur ses effets... en 2013.

En attendant, il faut se contenter des déclarations des entreprises sur l'utilisation qu'elles font du CICE. Selon une enquête de l'Insee de juillet 2015, 65 % des entreprises de l'industrie indiquent que le crédit d'impôt sera affecté majoritairement à l'investissement et seules 35 % considèrent qu'il aura un effet sur l'emploi.

Par ailleurs, selon une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) de décembre 2015, le CICE a déjà permis la création ou la sauvegarde de 120 000 emplois, une baisse des prix de 0,6 % à 0,7 %, mais aussi une hausse des salaires de 1,1 %. Une conséquence qui ne cadre pas vraiment avec l'objectif initial d'amélioration de la compétitivité... ■

QU'ONT-ILS FAIT DU CICE ?

ELIZABETH DUCOTTET (Thuasne, 2 000 salariés, dont 800 en France)
Nous avons reçu 400 000 euros de CICE. Cela nous a surtout permis d'investir en industrie et en création d'espaces de recherche et digitalisation.